



hygiène corporelle

ISO 22716

Fiche technique

Dermouss

Crème lavante avec agent adoucissant

Gel moussant parfumé pour le lavage des mains et du corps.

Apporte une excellente qualité nettoyante, adoucissante et convient pour une utilisation fréquente.

Adapté pour une utilisation en distributeurs de part sa viscosité contrôlée.

Agréablement parfumé à la pomme. Conforme à la norme NF T 73-101.

Mode d'emploi

Mouiller la peau.

Appliquer le produit et masser pour obtenir une mousse onctueuse.

Rincer abondamment à l'eau et sécher.

Conditionnements

Bidon de 5 L

Bidon de 500 mL

Flacon de 1 L PET bec long

Flacon de 1 L AIRLESS

Données techniques

- Aspect : gel limpide rose

- pH : 7 - 8

- Densité : 1,03 - 1,05

Précautions

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.

Ne pas appliquer sur une peau irritée ou abîmée.

Stocker à l'abri du gel.

Ingrédients

Aqua, Sodium Chloride, Sodium Laureth Sulfate, Cocamidopropyl Betaine, Caprylyl/Capryl glucoside, 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol, PPG-2 Methyl Ether, parfum, Ci 14720, Glycerin.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).

Sans allergène déclaré (selon le règlement n°648/2004 et le règlement n°1272/2008).

Sans VLER française.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)



A utiliser de préférence dans les 24 mois après la date de fabrication indiquée sur le numéro de lot.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

11-09-2025 Ind. 11



EYREIN
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - Tél. +33 (0)5 55 27 65 27
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

